



Projet Stratégique de la Douane Les Réunions de « façade »

Communiqué à l'attention des personnels

Vous avez été destinataires d'une "invitation" à participer à la « démarche stratégique de la DGDDI ». Dans ce cadre votre chef de service doit organiser une réunion collective. Enfin vous êtes convié-e-s à remplir une fiche d'expression individuelle sur vos propres réflexions.

La direction générale souhaite contourner les organisations syndicales et prendre l'alibi de l'expression des agents histoire de « décorer » d'un semblant de concertation des orientations déjà bien ficelées. Cette démarche vise à acter les futures centralisations, des pseudo-simplifications voire abandons des missions. Elle souhaite aller rapidement....trop rapidement.

Il s'agit bien de réunions de « façade » :

Chacun décidera de participer ou pas à ces réunions (quand on n'est pas obligé d'y aller car convoqué de force ou prévu sur un ordre de service ...) . Il faut simplement prendre conscience que les discussions et réflexions sont orientées de manière à aboutir, pour absorber et justifier les réductions d'effectifs imposées jusqu'en 2018, aux conclusions suivantes: dans les différents thèmes proposés (GRH, LCF, gardes-côtes, fiscalité ou dédouanement etc): « **hors centralisation à outrance, point de salut pour les douaniers** »...

Nous vous invitons à ne pas répondre au questionnaire sur la démarche stratégique et, si vous y participez, à élaborer lors des réunions prévues, l'état des lieux de vos services et des missions qui leur incombent, à faire remonter, encore une fois, les problèmes d'effectifs, de conditions de travail, d'exercice des missions, de crédits de fonctionnement etc.

Dans un État démocratique ce n'est quand même pas aux fonctionnaires, au service de leurs concitoyens, de hiérarchiser leurs missions ou/et de choisir celles qui seront abandonnées...

La direction cherche un "projet partagé", sans préciser le calibrage des moyens de chaque service, de chaque unité à l'horizon 2016 et 2018. Sa préoccupation devrait plutôt être d'assurer aux services des conditions non dégradées de fonctionnement et de donner aux agents les moyens d'exercer pleinement leurs missions...toutes leurs missions.

Des conclusions déjà écrites...:

Les documents d'orientation fournis par la DG dans le cadre de son "funeste" projet stratégique à "discuter" en février, sont en fait les lignes directrices qu'ont utilisées les DI dans leurs projets en 2012. Elles sont la preuve que le projet d'extrême centralisation des services est « dans les tuyaux » depuis des mois et que la lettre de cadrage ministérielle ne constitue qu'un habillage d'un sous-calibrage de la DGDDI dans la lignée de toutes les politiques menées antérieurement.

Une Autre Douane:

Toutes les pseudos-démarches de concertation des dernières années proposées par l'administration ont échoué: -400 emplois par an et des missions délaissées sans autre choix...Il est temps d'emprunter d'autres chemins.

C'est ainsi que l'intersyndicale douanière a lancé la préparation de son projet alternatif au « Projet Stratégique de la Douane » basé sur un véritable débat public sur l'efficacité de l'intervention de la Douane en matière de contrôle de la loyauté et de la régularité des échanges, de sauvegarde et de protection des populations et de lutte contre la fraude et les trafics illicites. **Les États-Généraux de la Douane, ce sont nécessairement les États-Généraux des Douaniers !**

Des Forums Locaux vont se mettre en place partout en France, où seront présents douaniers, acteurs économiques, élus , associations de consommateurs etc. Nous vous demandons de vous y inscrire, de faire connaître **Votre** vision de **Votre** métier !

D'ores et déjà, des élus locaux ou des représentants politiques prennent position en faveur d' une réflexion sur nos missions et la nécessité d'élargir le débat à des acteurs externes à la DGDDI ...

Collectivement, ne lâchons rien et travaillons pour la Douane de demain

L'intersyndicale douanière nationale